

**ARRÊTÉ PORTANT DÉCISION D'IMPLANTATIONS  
ET DE RETRAITS D'EMPLOIS D'ENSEIGNANTS DU 1<sup>ER</sup> DEGRÉ  
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

VU l'article L 211-1 du Code de l'éducation

VU l'article L 211-8 du Code de l'éducation

VU l'article D 211-9 du Code de l'éducation

VU la circulaire ministérielle n° 2003-104 du 3 juillet 2003

VU l'avis du Comité social d'administration spécial départemental du 24 février 2025

VU l'avis du Conseil départemental de l'éducation nationale du 10 mars 2025

Monsieur le Recteur de la région académique Grand Est,  
Recteur de l'académie de NANCY-METZ  
Chancelier des universités

ARRÊTE

**Article 1 – Sont mises en œuvre, à compter de la rentrée scolaire 2025-2026, les mesures suivantes :**

**1 - Opérations de gestion du budget opérationnel du programme 140**

**1.1 Implantations de postes d'enseignants en classe**

<b>A – EN ECOLES PRE-ELEMENTAIRES PUBLIQUES</b>			
<b>COMMUNE</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
MOUTIERS	E.M.PU JOLIOT CURIE	1	
NANCY	E.M.PU du MONTET	1	
NANCY	E.M.PU des TIERCELINS	1	
NANCY	E.M.A BOUDONVILLE	1	
ROSIERES-AUX-SALINES	E.M.PU Vieux Moulin	1	
VILLERS-LES-NANCY	E.M.PU du PLACIEUX	1	

<b>B – EN ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES</b>			
<b>COMMUNE</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
HOMECOURT	E.E.PU JOLIOT CURIE	1	
<b>C – EN ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES</b>			
<b>COMMUNE</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
CONS-LA-GRANDVILLE	E.P.PU	1	
DOMGERMAIN	E.P.PU	1	
EINVILLE-AU-JARD	E.P.PU SCHWEITZER	1	
ROVILLE-DEVANT-BAYON	E.P.PU La Moselle Sauvage	5	Nouvelle école
SAULXURES-LES-NANCY	E.P.PU Georges CHEPFER	1	
SERROUVILLE	E.P.PU La plume d'argent	1	

## 1.2 Retraits de postes d'enseignants en classe

<b>A – EN ECOLES PRE-ELEMENTAIRES PUBLIQUES</b>			
<b>COMMUNE</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
BELLEAU	E.M.PU	1	
BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON	E.M.PU Louise MICHEL	1	
NANCY	E.M.PU Emile GALLE	1	
SAINT-NICOLAS-DE-PORT	E.M.PU Paulette CASTEL	1	
TOUL	E.M.PU Jean FEIDT	1	
VAL DE BRIEY	E.M.PU Yvonne IMBERT	1	
VANDOEUVRE-LES-NANCY	E.M.PU Jean MACE	1	
VANDOEUVRE-LES-NANCY	E.M.PU Jeanne D'ARC	1	
VILLERS-LES-NANCY	E.M.PU Suzanne HERBINIERE LEBERT	1	
<b>B – EN ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES</b>			
<b>COMMUNE</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
AUBOUE	E.E.PU Romain ROLLAND	1	
BAINVILLE-AUX-MIROIRS	E.E.PU	2	
CHAMPIGNEULLES	E.E.PU Jean MOULIN	1	
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	E.E.PU Jean ROSTAND	1	
HAROUÉ	E.E.PU Nelson MANDELA	1	
JARVILLE-LA-MALGRANGE	E.E.PU FLEMING	1	
JOEUF	E.E.PU LES TILLEULS	1	

**B – EN ECOLES ELEMENTAIRES PUBLIQUES (suite)**

LEXY	E.E.PU Jean MACE	1	
LUNEVILLE	E.E.PU Jules FERRY	1	
LUDRES	E.E.PU Pierre LOTI	1	
NANCY	E.E.PU ORY	1	
NANCY	E.E.PU Emile GALLE	1	
NANCY	E.E.PU MOSELLY	1	
NANCY	E.E.A BRACONNOT	1	
POMPEY	E.E.PU JEUYETE	1	
PONT-A-MOUSSON	E.E.PU POMPIDOU	1	
SANCY	E.E.PU	1	
TOUL	E.E.PU Emile MOSELLY	1	
VANDOEUVRE-LES-NANCY	E.E.PU Pierre BROSSOLETTE	1	

**C – EN ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES**

<b>COMMUNE</b>	<b>ÉCOLE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
AVRIL	E.P.PU JOSEPH CRESSOT	1	
AZERAILLES	E.P.PU	1	
BOIS-DE-HAYE	E.P.PU GEO CONDE	1	
DIEULOUARD	E.P.PU Jules VERNE	1	
ECROUVES	E.P.PU Pierre et Suzanne MATHY	1	
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE	E.P.PU VILLAGE	1	
LONGUYON	E.P.PU Louise MICHEL	1	
MAIZIERES	E.P.PU Emile GALLE	1	
PONT-A-MOUSSON	E.P.PU PROCHEVILLE	1	
REHON	E.P.PU HAMEAU DE HEUMONT	1	
SAIZERAIS	E.P.PU	1	
VANDIERES	E.P.PU	1	
VILLERUPT	E.P.PU JOLIOT CURIE	1	

**D – EN REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DISPERSE**

<b>COMMUNES DU RPID</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
RPID FLAINVAL / HUDIVILLER / ANTHELUPT / VITRIMONT	1	
RPID MARON / SEXEY AUX FORGES	1	
RPID VIVIERS-SUR-CHIERS	1	
RPID CROISMARE / MARAINVILLER	1	
RPID NEUVILLER / ROVILLE-DEVANT-BAYON	5	Fermetures écoles

### 1.3 Les moyens spécifiques - dispositifs – postes dédiés aux élèves à besoins particuliers

<b>A - IMPLANTATIONS DE POSTES SPECIALISES POUR LES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS ET/OU POUR L'APPUI AUX CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES</b>			
<b>LIEU - ÉCOLE OU SERVICE</b>	<b>POSTE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
Circonscription ASH – NANCY 3	Conseiller pédagogique ASH (aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap)	1	
Circonscription scolaire de JARVILLE	Conseiller pédagogique de circonscription scolaire	1	
Circonscription scolaire de VANDOEUVRE	Conseiller pédagogique de circonscription scolaire	1	
E.P.PU Joliot Curie - VILLERUPT	RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)	1	
Circonscription scolaire de BLAINVILLE	Titulaire de secteur (TRS)	1	
Circonscription scolaire de SAINT MAX	Titulaire de secteur (TRS)	1	
Circonscription scolaire de BRIEY	Titulaire de secteur (TRS)	1	
A définir	Remplaçants en brigade départemental	11	
A définir	Poste « Pôle d'appui à la scolarité »	1	

<b>POSTES A IMPLANTER</b>		
<b>COMMUNE / CIRCONSCRIPTION</b>	<b>ÉCOLE OU SERVICE ET TYPE D'EMPLOI</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
A déterminer	A déterminer	4 implantations déterminées dans le cadre des procédures de carte scolaire de juin 2025.

<b>B - RETRAITS DE POSTES SPECIALISES POUR LES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS ET/OU POUR L'APPUI AUX CIRCONSCRIPTIONS SCOLAIRES</b>			
<b>LIEU - ÉCOLE OU SERVICE</b>	<b>POSTE</b>	<b>NOMBRE DE POSTE</b>	<b>OBSERVATIONS</b>
E.P.PU Louise MICHEL à NEUVES MAISONS	Poste UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)	1	
E.E.PU René THIBAUT à BOUXIERES-AUX-DAMES	Poste PDMQDC ( <i>Plus de maîtres que de classes</i> )	1	
Centre médico psycho pédagogique à NANCY (C.M.P.P)	Poste de direction	1	

## 1.4 – Les transferts et transformations de postes

- Transfert du poste de psychologue de l'Education Nationale de l'E.P.PU de la Serre à BACCARAT vers l'EPPU de GERBEVILLER ;
- Transfert d'un poste RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) de l'E.P.PU Louise Michel de LONGUYON vers l'E.E.PU Paul Mansard de LONGWY ;
- Transfert du poste d'enseignant référent rattaché au collège Guynemer de NANCY vers le collège Jean Moulin de TOMBLAINE ;
- Le poste de brigadier ASH rattaché à la MECS (Maison d'enfants à caractère social) de BRIEY sera rattaché administrativement à l'E.E.PU Jacques Prévert de VAL-DE-BRIEY ;
- Le TRS (titulaire de secteur) implanté à l'EPPU Centre à BACCARAT change de tête de poste pour l'EPPU de la Serre à BACCARAT à la rentrée 2025-2026 ;
- Le TRS implanté à l'EPPU à BERTRICHAMPS change de tête de poste pour l'EPPU de GERBEVILLER à la rentrée 2025-2026 ;
- Le TRS implanté à l'EPPU Brossolette à MEXY change de tête de poste pour l'EPPU de CONS-LA-GRANDVILLE à la rentrée 2025-2026 ;
- Le TRS implanté à l'EPPU Ferry à MONT-SAINT-MARTIN change de tête de poste pour l'EPPU Cartier de LONGUYON à la rentrée 2025-2026 ;
- Le TRS implanté à l'EPPU M. Marvingt à VEZELISE change de tête de poste pour l'EPPU N. Mandela à HAROUE ;
- Le TRS implanté à l'EPPU R. Thibault à BOUXIERES-AUX-DAMES change de tête de poste pour l'EPPU la Provence à LIVERDUN ;
- Le TRS implanté à l'EPPU à FAVIERES change de tête de poste pour l'EPPU à BLENOD-LES-TOUL ;
- Le TRS implanté à l'EPPU la Sapinière à TOUL change de tête de poste pour l'EPPU à DOMEVRE-EN-HAYE ;
- Le TRS implanté à l'EPPU Pierre et Marie Curie à TOUL change de tête de poste pour l'EPPU du Luton à FOUGY ;
- Le TRS implanté à l'EPPU S. PIERSON à VILLEY-ST-ETIENNE change de tête de poste pour l'EPPU Lydie le Piouff à TOUL ;
- Le TRS implanté à l'EPPU L. Majorelle à JARVILLE-LA-MALGRANGE change de tête de poste pour l'EPPU Montaigu à LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY ;
- Le TRS implanté à l'EPPU Jules Vallés à TRIEUX change de tête de poste pour l'EPPU Joseph Cressot à AVRIL.

## **2 – Organisation du réseau scolaire public**

### **2.1 Réorganisation du territoire scolaire**

- Dissolution du RPIC (Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré) de HATRIZE (école maternelle Les Lutins) suite à la primarisation de l'E.M.PU Les Lutins et l'E.E.PU Thomas Pesquet de HATRIZE.

L'E.P.PU de HATRIZE rejoint le RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé) constitué avec la commune de MOINEVILLE ;

- Dissolution du RPID de CROISMARE et MARAINVILLER suite à la primarisation des deux écoles. Création du RPIC de CROISMARE.

## **2.2 – Fusions - primarisations – fermetures d'écoles (actées par les municipalités et syndicats scolaires au 10.03.25)**

- Primarisation de l'E.M.PU Jacquart de ECROUVES et l'E.E.PU Croiset de ECROUVES ;
- Primarisation de l'E.M.PU Les Lutins de HATRIZE et l'E.E.PU Pesquet de HATRIZE ;
- Fermeture des écoles de NEUVILLER-SUR-MOSELLE (maternelle), de BAINVILLE-AUX-MIROIRS (élémentaire) et de ROVILLE-DEVANT-BAYON (maternelle). Les élèves seront scolarisés dans la nouvelle école primaire dite de « *La Moselle sauvage* » à ROVILLE-DEVANT-BAYON (RPIC) ;
- Fusion de l'E.E.PU de MARAINVILLER et de l'E.P.PU de CROISMARE ;
- Primarisation de l'E.E.PU Chardin de MAIDIERES et de l'E.M.PU de MAIDIERES ;
- Fusion de l'E.E.PU Ferry de SAINT-MAX et de l'E.E.PU Lévy de SAINT-MAX.

### **3 – Autre :**

Les dispositions concernant la mise en œuvre du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) sur le site du Plateau de Haye sont toujours applicables pour la rentrée scolaire 2025-2026 et jusqu'à la rentrée scolaire 2026-2027.

Sont concernées les écoles : E.M.PU. BUFFON, E.E.PU. BUFFON, E.M.PU MICHELET, E.M.PU MOSELLY, E.E.PU MOSELLY, E.M.PU. LA FONTAINE, E.E.PU. LA FONTAINE

**Article 2 – Monsieur le Secrétaire Général de la Direction des services départementaux de l'Education Nationale de Meurthe-et-Moselle est chargé de l'application du présent arrêté.**

Nancy, le 11 mars 2025

**POUR LE RECTEUR, ET PAR DELEGATION,  
LE DIRECTEUR ACADEMIQUE DES SERVICES DE  
L'EDUCATION NATIONALE DE  
MEURTHE-ET-MOSELLE**

*original signé*

**Emmanuel BOUREL**